



**SPÉ. HGGSP
BAC GÉNÉRAL 2024
MÉTROPOLE**

DISSERTATION

**Les sociétés face aux fluctuations climatiques du
Moyen Âge à nos jours**

Analyse du sujet : Le sujet proposé se place dans le thème sur l'environnement, en particulier l'axe 2 sur le changement climatique même si l'objet de travail conclusif portant sur les Etats-Unis peut être aussi utilisé.

Il invite à s'interroger sur les relations qu'entretiennent les sociétés à leur environnement à travers les fluctuations du climat, analysées par les historiens environnementalistes.

Fluctuations climatiques : il en existe deux types, une naturelle à savoir des variations inhérentes aux systèmes climatiques et une plus nouvelle dont la datation fait l'objet de débats parmi les scientifiques, l'accélération du changement climatique provoquée par les actions humaines et le rejet de GES (cf anthropocène). Dans les deux cas, elles se manifestent aux sociétés humaines par une intensité de températures nouvelles, par une fréquence d'épisodes climatiques plus importante. Les historiens ont analysé ces fluctuations depuis l'époque médiévale.



Le terme « les sociétés » au pluriel implique une variété d'acteurs concernés par les fluctuations climatiques. De l'échelle individuelle aux acteurs internationaux engagés actuellement dans la gouvernance climatique mondiale en passant par les Etats et leurs politiques environnementales. Les sociétés ont été impactées par ces variations climatiques et ont dû s'adapter proposant, à partir du XX^eme siècle des actions pour lutter contre le changement climatique.

face : implique un rapport d'opposition ou à l'inverse de complémentarité, mais dans tous les cas, cela nous invite à centrer le propos sur les actions des sociétés humaines qui subissent ces fluctuations climatiques dont elles sont pour partie responsables. Cela nous questionne sur l'adaptation des sociétés face à ces variations climatiques ainsi que des relations complexes des sociétés à leur environnement.

Du Moyen Âge à nos jours : le cadre chronologique à étudier est large. La période médiévale renvoie aux travaux pionniers de Le Roy Ladurie. L'évolution du climat avec le XIX^e siècle industriel (fin du petit âge glaciaire et augmentation des émissions de GES), le XX^e (début de la grande accélération).

Problématique : En quoi les fluctuations climatiques du Moyen Age à nos jours témoignent-elles des relations complexes des sociétés humaines avec leur environnement ?

I. Des sociétés sensibles aux évolutions du climat du Moyen-Âge à nos jours

A. Des populations vulnérables aux variations climatiques jusqu'au XIX^e

Les historiens de l'environnement et en particulier du climat (discipline récente née dans les années 1980 : Emmanuel Le Roy Ladurie en est le précurseur avec son Histoire du climat depuis l'an Mil) travaillent sur les relations des sociétés avec leur



environnement et notamment sur les variations des températures. Pour retracer son évolution, ils puisent dans diverses sources (naturelles : glaciers, anneaux des arbres / humaines : dates de récolte, prix des céréales, récits, tableaux, etc.). Ils travaillent surtout sur l'histoire du climat à partir du Moyen- Âge, car ils disposent de sources écrites plus nombreuses, mais aussi d'arbres plantés à cette époque et dont l'étude permet d'identifier des variations de température, d'humidité, sur des périodes plus courtes. Ils ont ainsi pu identifier avec précision de nombreuses variations du climat depuis l'époque médiévale jusqu'à nos jours.

Ainsi, ils distinguent plusieurs périodes climatiques de refroidissement ou de réchauffement des températures. E.Le Roy Ladurie met en avant une première période de réchauffement du climat qu'il nomme le Petit Optimum Médiéval. À partir de l'an Mil jusqu'au début du XIV^e siècle, en Europe, le climat se réchauffe ayant de multiples conséquences positives pour les populations. En effet, le radoucissement des températures favorise le développement agricole ainsi que les défrichements des forêts. Les sociétés européennes connaissent alors une période de croissance démographique importante avec une population doublant entre 1000 et 1300. Mais à partir du XIV^e siècle jusqu'au XIX^e siècle, le climat se refroidit avec le « Petit âge glaciaire ». Cette fluctuation climatique est caractérisée par une avancée des glaciers européens, des températures hivernales, des étés souvent humides et frais. Ce refroidissement a de nombreuses conséquences souvent négatives sur les sociétés. Les années les plus froides ont été marquées par d'importantes crises frumentaires (hausse des prix du blé, disettes, etc.), ayant parfois entraîné des révoltes, notamment paysannes. Les années de misère du règne de Louis XIV, entre 1693 et 1694 ou le Grand Hiver de 1709 provoquent une surmortalité importante. La période la plus froide correspond aux grandes chasses aux sorcières dans les pays germaniques (les sorcières étant régulièrement accusées de modifier le climat : des historiens voient une corrélation). Les sociétés de l'époque moderne étant en Europe principalement agraires et rurales, ce



sont elles qui sont les plus exposées aux variations climatiques, désorganisant l'ensemble de l'économie.

Face aux « catastrophes climatiques », du moins perçues comme telles parfois par les populations, les adaptations sont minimales. Les populations sinistrées sont peu prises en charge et aucune politique gouvernementale n'est véritablement menée en Europe par exemple. Quelques aménagements sont cependant décidés : construction de digues, marquages dans les villes pour évaluer les crues. Le rapport entre sociétés et fluctuations climatiques est ainsi largement marqué par de déséquilibre entre la puissance de l'aléa climatique et le peu de ressources pour faire face à cet aléa. Néanmoins, les sociétés demeurent résilientes face à la répétition des événements climatiques.

B. À partir du XIX^e, la fin du petit âge glaciaire et la grande accélération climatique : quand les sociétés modifient le cours du climat.

Dès le XIX^e siècle, le climat évolue encore : c'est la fin du Petit âge glaciaire et les débuts d'un réchauffement climatique qui s'est accéléré au cours du XX^e siècle. Les sociétés humaines deviennent les principaux agents du changement climatique contemporain.

Les révolutions industrielles du XIX^e siècle participent plus largement de l'accélération des variations climatiques et notamment du grand réchauffement climatique. L'industrialisation européenne puis étendue au monde au cours du XX^e siècle et les rejets massifs de GES qui l'accompagnent est à l'origine de ce que les historiens du climat appellent l'anthropocène (même si la datation de l'origine est encore débattue), période géologique caractérisée par l'impact déterminant des activités sociétés humaines sur l'évolution de l'écosystème planétaire et notamment sur la climatologie. Poursuivie au XX^e siècle et densifiée par la mondialisation,



l'industrialisation par l'utilisation d'énergies fossiles est responsable de l'accélération du réchauffement climatique que l'on connaît actuellement. Le réchauffement observé par les climatologues au cours du XX^e siècle est exceptionnel par son ampleur thermique et géographique. Les vingt premières années du XXI^e siècle constituent à titre d'exemple la période la plus chaude qu'ait connue l'hémisphère nord depuis au moins deux mille ans.

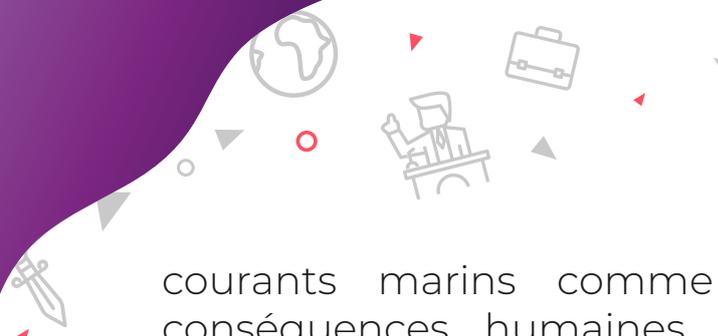
Les conséquences sur les sociétés de ce réchauffement climatique accéléré sont multiples et planétaires : fonte des glaces, acidification et montée des océans, augmentation des événements météorologiques extrêmes. Les sociétés subissent ainsi ces conséquences et doivent parfois migrer car leur milieu est devenu trop dégradé. La Banque mondiale estime que 140 millions de personnes devront migrer pour raisons climatiques d'ici 2050 essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, démontrant ici toutes les inégalités entre individus à l'échelle mondiale face à ce réchauffement climatique.

Face à ces fluctuations climatiques, les sociétés doivent agir

II.Face aux défis climatiques, une pluralité d'actions des sociétés humaines et leurs limites

A. Une prise de conscience tardive de l'impact des sociétés sur le climat et l'environnement.

Les scientifiques mandatés par l'ONU depuis 1988 dans le cadre du GIEC observent un réchauffement climatique depuis l'industrialisation (+ 0,6 °C au XX^e siècle) et une accélération de celui-ci depuis les années 1970 (en moyenne + 0,17 °C par décennie). Les spécialistes du climat alertent sur les multiples conséquences déjà visibles localement (réchauffement rapide des régions polaires, multiplication des épisodes méditerranéens, montée du niveau des eaux, assèchement de certaines zones comme le Sahel, ralentissement de certains



courants marins comme le Gulf Stream) et sur leurs conséquences humaines (appauvrissement, crises sociales, migrations) tout en appelant à des politiques adaptées.

La prise de conscience du réchauffement climatique par la communauté internationale apparaît dans les années 1970/1980 et s'inscrit dans un contexte plus général de réflexion sur les risques environnementaux générés par le modèle de croissance des sociétés industrielles. Déjà dans les années 1950 et 1960, en pleine croissance économique, l'écologie politique apparaît aux Etats-Unis alertant sur les dangers des activités humaines sur l'environnement. Mais il faut attendre le sommet de la Terre de Rio de 1992 qui marque un véritable tournant. Les États s'engagent alors plus concrètement dans l'action contre le réchauffement climatique par une nouvelle forme de gouvernance, la Conférence des parties (COP). Le protocole de Kyoto de 1997, puis la COP21 de Paris en 2015 sont d'autres étapes clés de la lutte internationale pour limiter le réchauffement climatique. Le changement climatique anthropique est devenu un sujet permanent des négociations multilatérales et un enjeu des relations internationales. Les discussions internationales reflètent l'évolution géopolitique et scientifique autour de la question climatique. Les travaux du GIEC ont fait reculer le climatoscepticisme notamment dans les pays en développement. Les citoyens engagés agissent également par des actions collectives à l'instar de Greta Thunberg et des marches du climat.

En outre, la gouvernance climatique implique désormais des acteurs diversifiés : acteurs institutionnels (États, grandes métropoles organisées en C40, groupes d'États comme les États insulaires directement concernés par la montée des eaux), acteurs non institutionnels (FMN, ONG, présentes et réactives lors des sommets pour le climat) et institutions multilatérales (FMI et Banque mondiale pour le financement). C'est un système de gouvernance inclusif et représentatif.



B. Une difficile ou impossible gouvernance climatique mondiale

Si la formalisation de la gouvernance climatique marque une étape décisive, elle est minée par de nombreux obstacles. Les questions climatiques se heurtent aux difficultés de changer de modèle économique prédateur des ressources de l'environnement. Les inégalités de développement entre les pays développés énergivores et responsables d'une grande partie des émissions de GES et les pays en voie de développement sont également un frein aux politiques globales. Les accords internationaux sont parfois limités par les démarches individuelles concurrentes des Etats souverains qui entendent mener une politique unilatérale à l'image des États-Unis de D Trump. Le président américain annonce en 2017 leur retrait de l'accord de Paris ; les COP suivantes n'ont pas abouti à des engagements nouveaux.

À partir de 2007 (conférence de Bali, pour penser l'après Kyoto), les pays en développement deviennent une force motrice du processus : les pays du groupe G77+Chine se disent prêts à s'engager dans une lutte aux changements climatiques à condition que les pays industrialisés les aident. Les pays en voie de développement demandent une justice climatique afin d'assurer leur transition environnementale afin de lutter activement contre le réchauffement climatique.

Enfin, la multiplicité des acteurs non-institutionnels peut ralentir également les discussions. Lors des conférences, la société civile (ONG, peuples autochtones) joue un rôle croissant dans les débats. Les entreprises sont aussi de plus en plus mobilisées (entre actions concrètes et greenwashing). Les citoyens exercent une pression croissante sur les dirigeants : marche du siècle en mars 2019, procès contre les États au nom de la justice climatique (condamnation des Pays-Bas en 2018). La gouvernance climatique internationale peut ainsi être paralysée par l'ensemble de ces intérêts divergents.



Conclusion :

Face aux variations climatiques naturelles et d'origine anthropique, les sociétés se sont adaptées depuis le Moyen- Âge. Si ces dernières subissent les effets concrets directs et indirects de ces fluctuations (famines, migrations, pollutions), elles ne sont pas que passives. De l'échelle individuelle à la gouvernance climatique internationale, différentes formes d'actions et d'organisations issues de multiples d'acteurs publics et privés ont vu le jour afin de mondialiser l'enjeu du réchauffement climatique. Il n'en reste pas moins que ces actions sont aujourd'hui limitées par les intérêts souvent divergents des acteurs (notamment des Etats) et par des objectifs mal-dimensionnés à l'échelle globale.

TO BE CONTINUED...